

La recherche menée par l'IFGP

L'IFGP a proposé aux principaux candidats à l'élection présidentielle d'exposer leur analyse de la crise de la gouvernance publique dans notre pays, réalité particulièrement criante, ainsi que leurs propositions pour y faire face. Cette démarche n'est ni journalistique ni circonstancielle. Elle vise à établir le niveau global de maturité de la société française face à l'enjeu de réforme du modèle d'exercice du pouvoir dans notre pays. La question posée à l'Etat par les élus et leurs organisations tendant à obtenir plus de décentralisation, c'est-à-dire plus de compétences et plus de moyens, est à la fois légitime et pertinente. Mais elle n'est pas la seule question d'une réforme qui doit être plus vaste, interrogeant la conception même de l'exercice du pouvoir dans une société moderne marquée par tant de transformations majeures de notre monde.

L'objectif de l'IFGP est, par une étude comparée des réflexions des personnalités aspirant à diriger la France, de dégager des lignes de forces qui révéleraient éventuellement un champ de réformes pouvant faire consensus et permettant d'envisager des transformations significatives.

Ces travaux seront soumis au Conseil d'Orientation de la Gouvernance Publique mis en place par l'IFGP, rassemblant des personnalités de tous horizons ayant une expertise en gouvernance publique.

« se saisir du débat de la présidentielle 2022 pour étudier l'état de maturité de la société française face à l'enjeu de la rénovation de la gouvernance publique »

Le champ des questions qui se posent

Sans être exhaustifs, on peut d'emblée recenser les principales questions qu'il convient d'aborder si l'on veut envisager une transformation profonde et pertinente du modèle de gouvernance de notre pays. Trois grands champs d'analyses peuvent être distingués : l'organisation de l'Etat, la Fonction Publique, la Décision publique.

- Comment revitaliser l'action de l'Etat déconcentré ?
- Quelle répartition des compétences entre l'Etat et les collectivités territoriales et entre les collectivités elles-mêmes ? Peut-on aller vers un modèle de subsidiarité ?
- Quels nouveaux mécanismes de coopération entre l'Etat et les collectivités territoriales ?
- Comment éviter la concurrence entre les territoires et le risque associé de rupture de l'égalité entre citoyens ?
- Comment faciliter les allers retours entre les Fonctions Publiques ?
- Comment libérer les compétences et la force d'initiative des agents ?
- Faut-il assouplir les règles de la Fonctions Publiques au niveau des collectivités territoriales ?
- Comment donner du sens à l'action publique et le faire partager ?
- Comment mieux « armer » les élus locaux face aux défis et enjeux qu'ils adressent ?
- Faut-il revenir sur le cumul des mandats pour rendre le Parlement plus perméable aux attentes des territoires ?
- Peut-on changer le modèle pyramidal de la décision publique ? si oui quel autre modèle possible ?
- Comment intégrer les citoyens dans la décision publique ?

CONFERENCE DEBAT – un évènement IFGP / Sciences Po

M. Alain Juppé, Conseiller constitutionnel, ancien Premier Ministre
thème : *« l'action publique face aux grandes évolutions de notre temps :
l'enjeu de la qualité de la décision publique »*
jeudi 2 décembre 2021 au Palais du Luxembourg

Inscription préalable indispensable : les élus intéressés souhaitant y participer en présentiel ou à distance peuvent s'inscrire en envoyant un mail à l'adresse suivante : contact@ifgp.fr